



Procès-verbal

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 17 juin 2026, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M. Mathieu Montégiani	Président
■ Mme Myriam Nickner	Vice-présidente
■ Mme Marilyn Wellman	Trésorière
■ Mme Virginie Bernier	Secrétaire
■ M. Christopher Auger	Administrateur
■ Mme Ariane Veillette-Lebrasseur	Administratrice
■ M. Simon Raby	Administrateur
■ M. Sylvain Simoneau	Administrateur
■ Mme Morgane Person	Administratrice

Absences

■ M. Guillaume Laurin, administrateur	Il y a quorum.
---------------------------------------	----------------

Autres présences

■ Mme Élainie Lepage	Conseillère du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur
■ M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
■ Mme Véronique Demers	Secrétaire de soutien
■ M. Lookman Sanfo	Agent de cohésion sociale
■ Mme Françoise Laforce-Lafontaine	CIUSSS de la Capitale-Nationale



■ Mme Nadia Reghai Gagnon

Directrice générale, SDC Saint-Sauveur

■ Mme Louise Mac Goris

Coordonnatrice de projets, Rues principales

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 17 personnes participent à l'assemblée. Une personne est en ligne.



Ordre du jour

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 17 juin 2026, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

DEROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2026	19 h 03
4.	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 05
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 15
6.	Présentation et échange avec Nadia Reghai Gagnon, directrice générale de la Société de développement commercial (SDC) de Saint-Sauveur	19 h 30
7.	Présentation et échange sur le portrait des dynamiques de cohabitation et le sentiment de sécurité dans le quartier avec la Table Itinérance Saint-Sauveur	20 h 00
8.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles ■ 8.1 Suivi à la résolution sur l'autoroute Laurentienne ■ 8.2 Rapport de la Table concertation vélo ■ 8.3 Rapport de la Table sur le transport en commun ■ 8.4 Résolution sur l'accessibilité universelle ■ 8.5 Résolution sur les modifications apportées au réseau de transport en commun dans le cadre des travaux pour le tramway	20 h 45
9.	Correspondance et trésorerie ■ 9.1 États des revenus et dépenses	21 h 00



10.	Affaires internes	21 h 05
	■ 10.1 Suivi et échéancier du projet en biodiversité	
	■ 10.2 Prochaines étapes de la mise en oeuvre du Plan d'action 2026-2030	
	■ 10.3 Cooptation au conseil d'administration	
11.	Varia	21 h 20
12.	Fin de l'assemblée	21 h 25



Procès-verbal

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 17 juin 2026, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Mathieu Montégiani ouvre l'assemblée à 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Virginie Bernier, dûment appuyée par Mme Ariane Veillette-Lebrasseur, il est résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2026

Sur proposition de M. Christopher Auger, dûment appuyée par Mme Ariane Veillette-Lebrasseur, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 mai 2026 sans modification.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élainie Lepage, conseillère municipale du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur, aborde les sujets suivants :

■ Journée du déménagement (1^{er} juillet)

Un service d'aide est offert par la Ville de Québec pour la recherche de logements (OMHQ). Les abandons d'animaux domestiques sont plus fréquents pendant cette période et Mme Lepage rappelle que la SPA de Québec demeure un partenaire de la Ville de Québec. Les citoyens sont également encouragés à utiliser le service du 311 pour planifier une demande d'intervention pour la collecte des encombrants.



■ **Région biosphère de l'UNESCO :**

Le 5 juin 2026, l'UNESCO a officiellement désigné l'agglomération de Québec et Wendake « région de biosphère », une reconnaissance internationale qui souligne l'engagement du territoire et de sa communauté envers un développement durable et équilibré. Mme Lepage souligne qu'il s'agit d'une reconnaissance majeure pour un milieu urbain comme la ville de Québec. Au total, 45% du territoire de la ville de Québec est considéré comme boisé naturel.

■ **Activités culturelles cet été :**

Plusieurs événements sont à venir pendant la saison estivale dans le quartier Saint-Sauveur et dans la ville de Québec, comme les Apéros Saint-Sauveur, les activités pour la Fête nationale de Québec dont celle du Patro Laval et le festival Québec Jazz. Tous les détails sont sur la [page web de Québec animée](#).

■ **Épicerie solidaire Touski :**

La Ville a conclu dans les dernières semaines une entente avec Touski pour le versement d'une subvention maximale de 300 000\$ afin de concrétiser le projet d'épicerie solidaire de proximité dans le quartier Saint-Sauveur. L'épicerie devrait ouvrir ses portes en 2027 dans l'ancien local du Marché St-So sur la rue du Cardinal-Taschereau.

■ **Réouverture de l'Intermarché Saint-Vallier :**

L'Intermarché Saint-Vallier devrait rouvrir dans les prochaines semaines après plusieurs mois de travaux. Mme Lepage nous encourage à soutenir ce commerce de proximité

■ **Murale au CHSLD Notre-Dame-de-Lourdes**

En raison des réactions suscitées lors de la dernière assemblée, Mme Lepage tenait à apporter quelques précisions concernant le démantèlement de la murale de l'artiste Guillaume Cyr qui se trouve sur le CHSLD Notre-Dame-de-Lourdes. La murale avait été initialement conçue pour être exposée pour une période d'un à deux ans. Quatre ans plus tard, c'est son usure accélérée par les intempéries et le soleil qui force son démantèlement. Une nouvelle murale réalisée par le même artiste devrait remplacer celle existante.

■ **Bilan àVélo**

Depuis le début de la saison 2026 du service de vélopartage àVélo, on compte 145 heures d'utilisation du service et 449 000 trajets, ce qui signifie plus de 165 000 déplacements en automobile évités. Une flotte de 500 vélos a été ajoutée à la flotte existante.

■ **Réorganisation de la circulation dans le quartier Saint-Roch**

La passerelle Adrien-Pouliot sera démolie au courant de la fin de semaine du 19 au 21 juin, ce qui impliquera une fermeture de l'autoroute Laurentienne le samedi et dimanche. Le passage cyclo-piéton actuel dans le secteur sera bonifié notamment par l'élargissement de la chaussée. Un trajet sécurisé sera aménagé sur la rue de la Croix-Rouge. Mme Lepage rappelle également que la rue de la Couronne deviendra entièrement piétonne lorsque le tramway sera fonctionnel.

Conséquemment, la rue Dorchester deviendra à double-sens avec deux voies pour monter et deux voies pour descendre. Ce changement entraînera la perte de 60 places de stationnement. Finalement, le lien cyclable sur la rue du Pont va entraîner la fermeture de la rue du Pont entre Saint-François et Saint-Joseph aux automobilistes pour accroître la sécurité.

■ **Activités de participation publique :**

La ville de Québec élabore un plan pour les 25 prochaines années. On compte plus de 6000 interactions citoyennes sur les priorités que la population souhaite pour chaque arrondissement.

■ **Fête de la Ville de Québec le 3 juillet**

Un concert gratuit de l'Orchestre symphonique de Québec aura lieu le 3 juillet 19h30 à la place Jean-Béliveau dans le cadre des festivités entourant la fête de la Ville de Québec.

■ **Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)**

À partir du mois de juillet, les règles à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) seront assouplies.

Mme Élainie Lepage en profite pour remercier Mme Myriam Nickner-Hudon pour toutes ses années de collaboration comme présidente au conseil de quartier Saint-Sauveur. Mme Nickner-Hudon a récemment passé le flambeau à M. Mathieu Montégiani, qui assure désormais la présidence du conseil de quartier Saint-Sauveur.

5. Période de questions et commentaires du public

■ **Festival Québec jazz en juin**

Le quartier Saint-Sauveur accueillera quelques spectacles dans le cadre du [Festival Québec jazz en juin](#) qui se tiendra du 25 au 28 juin prochain. Il y aura notamment un spectacle déambulatoire, comme c'est commun de voir en Nouvelle-Orléans.

■ **Propreté des trottoirs**

Une citoyenne remercie Mme Élainie Lepage pour sa représentation au conseil municipal de Québec concernant la propreté des trottoirs et les affiches pour sensibiliser les propriétaires chiens à ramasser les déjections de leurs animaux.

■ **Fête de quartier pour l'Halloween**

Une citoyenne dans la salle mentionne qu'elle-même et un groupe de citoyens souhaiteraient organiser une fête de quartier pour l'Halloween au parc Durocher. Ils aimeraient savoir si ce genre d'initiative pourrait être soutenu financièrement par le conseil de quartier via son budget d'initiative. M. Montégiani invite la citoyenne à entrer à venir le voir à la fin de l'assemblée en

mentionnant que les projets soutenus par le conseil de quartier doivent être en lien avec le plan d'action du conseil de quartier.

■ **Soutien au festival citoyen Festitook**

Dans le même ordre d'idée, une représentante du CCQSS se questionne à savoir si le conseil de quartier pourrait soutenir financièrement le Festitook via son budget d'initiative. Puisque l'événement aura lieu en septembre et qu'aucune assemblée n'est prévue d'ici là, les délais administratifs semblent trop courts. M. Dave G. Pelletier précise que le conseil de quartier Saint-Sauveur ne peut pas faire un chèque à un organisme via son budget d'initiative, mais qu'il peut assumer un poste de dépenses.

■ **Bains libres à la piscine Wilfrid-Hamel**

Une citoyenne déplore l'annulation des bains libres en soirée pendant l'été. Mme Lepage indique que les équipes de sauveteurs sont à effectifs réduits et que le personnel est redéployé dans les piscines municipales extérieures en saison estivale.

■ **Parc Lionel-Bertrand**

Des améliorations seront apportées à l'aménagement du Parc Lionel-Bertrand notamment pour améliorer la sécurité des usagers. Aucun carré de sable ne sera réaménagé puisque ces installations ont tendance à se transformer en litière.

6. Présentation et échange avec Mme Nadia Reghai Gagnon, directrice générale de la SDC Saint-Sauveur et Mme Louise Mac Goris, coordonnatrice de projets de Rues principales

Mme Nadia Reghai Gagnon, directrice générale de la Société de développement commercial (SDC) de Saint-Sauveur, est accompagnée de Mme Louise Mac Goris, coordonnatrice de projets pour Rue Principales, afin de présenter les résultats d'une démarche de consultation qui s'est tenue dans les derniers mois afin d'assurer une dynamisation inclusive dans le quartier Saint-Sauveur. Mme Mac Goris résume la démarche en mentionnant que plusieurs ateliers ont été organisés, ainsi que des rencontres avec les commerçants afin d'identifier les facteurs de vulnérabilité. Il a été question entre autres d'abordabilité économique, tant au niveau commercial que pour les logements. Un comité de dynamisation inclusive a d'ailleurs été formé pour soutenir la SDC Saint-Sauveur dans sa démarche. Mme Reghai ajoute que l'un des objectifs du projet est de retrouver des lieux de convivialité dans le quartier Saint-Sauveur, notamment dans le secteur Saint-Malo. La SDC est porteuse de projets qui peuvent être pérennisés dans le temps.



Trois grands chantiers prioritaires ont été identifiés:

- 1) Assurer une trame commerciale diversifiée et abordable
- 2) Améliorer le cadre de vie et l'attractivité
- 3) Favoriser les liens sociaux

Mme Reghai Gagnon souligne que c'est un travail colossal qui a été réalisé par Rues principales et que plus de détails suivront dans les prochains mois.

7. Présentation et échange sur le portrait des dynamiques de cohabitation et le sentiment de sécurité dans le quartier avec la Table Itinérance Saint-Sauveur.

Le projet « **Cohabitions Saint-Sauveur** », lancé en janvier 2025 avec le soutien de la Ville de Québec via le Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires, visait à mieux comprendre les dynamiques de cohabitation dans le quartier et à réduire les tensions par la médiation, l'information et la sensibilisation. Le portrait réalisé par l'agent de cohésion sociale Lookman Sanfo met en lumière un quartier quatre groupes principaux s'y côtoient : les résidents de longue date, préoccupés notamment par la hausse des loyers; les nouveaux résidents, qui recherchent un milieu vivant et sécuritaire; les commerçants, soucieux de la propreté et de l'attractivité; ainsi que les organismes communautaires, confrontés à des besoins qui dépassent les ressources disponibles.

Les personnes en situation de marginalité vivent quant à elles une grande précarité, disposent de peu d'endroits où elles sont tolérées et rapportent se sentir jugées, ciblées ou harcelées. Ces réalités alimentent chez certains résidents un sentiment d'insécurité et d'impuissance, l'évitement de certains lieux et parfois des comportements d'exclusion. Parmi les pistes d'action évoquées figurent le développement de logements sociaux, l'amélioration de l'accès à des services essentiels comme les toilettes publiques et les ressources d'hébergement, ainsi que la création d'un répit ouvert toute l'année, 24 heures sur 24. La mobilisation communautaire, les politiques municipales et les activités éducatives, dont des balados à venir, sont présentées comme des leviers importants pour favoriser une cohabitation plus harmonieuse.

En réaction à la présentation, Mme Lepage précise que la Ville de Québec prévoit construire au moins 500 logements sociaux par année. Un citoyen salue le modèle de coopératives d'habitation et souligne que ce modèle devrait continuer de se reproduire. Une citoyenne qui travaille dans les HLM pour familles mentionne qu'il n'y a pas beaucoup de sécurité; certaines personnes marginalisées s'introduisent parfois dans les lieux, car il n'y a pas toujours de porte verrouillée. Finalement, une autre citoyenne salue la mission que [le Bastion](#) accomplit.



8. Suivi des dossiers et affaires nouvelles

■ 8.1 Suivi à la résolution sur l'autoroute Laurentienne

Mathieu Montégiani mentionne qu'une réponse défavorable de la part du cabinet du ministre des Transports a été reçue concernant la résolution adoptée à la séance du 20 mai concernant la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.

■ 8.2 Rapport de la Table concertation vélo

M. Sylvain Simoneau rapporte qu'une douzaine de personnes ont participé à la rencontre annuelle en présentiel de la Table de concertation vélo. Il y a eu un suivi des consultations en cours. Un enjeu de sécurité routière a été mentionné concernant les panneaux de construction qui sont retournés le soir et deviennent difficiles à voir pour les cyclistes. Autrement, les balades de groupe dans le cadre du Mois du vélo ont connu un bon succès.

■ 8.3 Rapport de la Table sur le transport en commun

M. Simon Raby mentionne qu'une première rencontre de la Table sur le transport en commun a eu lieu au mois de mai avec des représentants d'une dizaine de conseils de quartier. C'est Pierre-Marc Doucet, administrateur au conseil de quartier Vanier, qui a pris l'initiative de créer cette table ayant pour objectif d'avoir une meilleure collaboration avec le RTC. M. Raby souligne qu'une bonne communication entre les conseils de quartier de haute-ville est déjà existante.

■ 8.4 Résolution sur l'accessibilité universelle

Résolution CQSS-26-06-01

Concernant l'accessibilité universelle des commerces de la rue Saint-Vallier Ouest et du quartier Saint-Sauveur

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents travaux de réfection de la rue Saint-Vallier, plusieurs commerces du quartier demeurent inaccessibles pour les personnes vivant avec un handicap ou ayant une limitation fonctionnelle affectant leur mobilité;

CONSIDÉRANT QUE cette situation limite la participation sociale, économique et citoyenne de plusieurs personnes, notamment celles utilisant un fauteuil roulant, une marchette ou d'autres aides à la mobilité;

CONSIDÉRANT QUE ces obstacles empêchent plusieurs citoyennes et citoyens de profiter pleinement des améliorations de la rue, de participer à la vie de quartier et d'accéder aux commerces de proximité;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité universelle est un principe d'équité et d'inclusion reconnu dans plusieurs des orientations, politiques et outils de planification de la Ville de Québec;



CONSIDÉRANT QUE la ville de Québec a mis à jour son Plan d'action en accessibilité universelle 2025-2030 qui comporte 10 chantiers et du financement;

CONSIDÉRANT QUE les mesures d'accessibilité universelle bénéficient également à l'ensemble de la population, notamment aux personnes âgées, aux familles et aux personnes ayant des limitations temporaires;

CONSIDÉRANT QUE dans un contexte de vieillissement de la population, l'amélioration de l'accessibilité universelle contribue aussi à la vitalité commerciale et à la qualité de vie du quartier;

Sur proposition de Mme Myriam Nickner, dûment appuyée par Mme Morgane Person, il est unanimement résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur

- Recommande à la ville de Québec de poursuivre ses démarches de sensibilisation des gens d'affaires sur les enjeux d'accessibilité universelle sur la rue Saint-Vallier ouest;
- Suggère à la SDC de faire la promotion auprès des propriétaires d'immeuble de la possibilité d'utiliser des pentes amovibles pour faciliter l'entrée dans leur établissement;

■ **8.5 Résolution sur les modifications apportées au réseau de transport en commun dans le cadre des travaux pour le tramway**

Résolution CQSS-26-06-02

Concernant la connexion entre le parcours 802 et le nouveau parcours 805

CONSIDÉRANT QUE La mise en service du nouveau réseau du RTC en mars 2026 a supprimé une interconnexion auparavant accessible entre la ligne Métrobus 802 et les lignes 800-801, maintenant remplacées par la ligne 805 ;

CONSIDÉRANT QUE ces lignes hautes-fréquences constituent des axes structurants complémentaires du réseau, la ligne 802 assurant un lien nord-sud pour le quartier Saint-Sauveur vers les principaux corridors, notamment l'axe est-ouest;

CONSIDÉRANT QUE l'obligation d'effectuer une marche additionnelle importante pour assurer une correspondance réduit l'accessibilité du réseau, pénalise plusieurs usagers — notamment les personnes à mobilité réduite — et entraîne, selon les alternatives proposées, soit des déplacements à pied supplémentaires, soit un allongement significatif du temps de parcours;



CONSIDÉRANT QUE d'autres conseils de quartier ainsi que la Table de concertation en transport en commun partagent ces considérations

Sur proposition de Mme Myriam Nickner, appuyée par M. Sylvain Simoneau, il est unanimement résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur encourage le RTC à corriger l'enjeu d'accessibilité entre ces deux axes structurants et complémentaires, notamment en rétablissant une correspondance fonctionnelle entre les lignes 802 et 805, d'ici la prochaine mise à jour de son réseau de parcours.

9. Correspondance et trésorerie

■ 9.1 État des revenus et dépenses

Le solde du compte est de 6142\$, mais si on écarte 4000\$ réservés pour le projet de la biodiversité, le solde est de 2142\$.

■ 9.2 Résolution pour paiement de la rédaction du procès-verbal

Résolution CQSS-26-06-03

Sur proposition de Mme Marilyn Wellman, dûment appuyée par Mme Virginie Bernier, il est unanimement résolu de verser un montant de 130\$ à Mme Véronique Demers pour le travail de rédaction du procès-verbal de la séance du mercredi 17 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité

10. Affaires internes

■ 10.1 Suivi et échéancier du projet en biodiversité

Mme Myriam Nickner dit attendre une réponse de CKIA FM pour démarrer le projet ; un suivi sera fait aux administrateurs du conseil de quartier dans les prochaines semaines. La date limite pour utiliser les sommes réservées au projet doit être vérifiée auprès de la Ville.

■ 10.2 Prochaines étapes de la mise en oeuvre du Plan d'action 2026-2030

Le plan d'action 2026-2030 du conseil de quartier Saint-Sauveur a été présenté à plusieurs organismes du quartier lors d'une rencontre de la table des partenaires organisée par la

Concerte. Un formulaire est en élaboration pour faciliter la prise de contact avec les organismes. Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier devront décider des événements prioritaires auxquels ils veulent être partenaires.

■ 10.3 Cooptation au conseil d'administration

Mme Marie-Pier Camiré habite à Québec depuis 10 ans et a déjà été secrétaire de rédaction pour le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. De retour dans le quartier Saint-Sauveur depuis janvier, elle souhaite poursuivre son implication citoyenne au sein du conseil de quartier.

Résolution CQSS-26-06-04

Concernant la nomination d'une administratrice cooptée au sein du conseil de quartier

CONSIDÉRANT QUE la candidature de Mme Marie-Pier Camiré à titre de membre coopté est complète et conforme ;

Il est unanimement résolu de nommer Mme Marie-Pier Camiré comme administratrice cooptée au sein du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur avec un mandat se terminant en 2027.

Adoptée à l'unanimité.

11. Varia

S.O.

12. Fin de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h26.